

Richard Bergeron, chroniqueur urbain
Ici Radio-Canada Première 95,1 FM, émission Le 15-18

Budget 2021 de Montréal Chronique du 17 novembre 2020

La semaine dernière, l'administration Plante-Dorais a dévoilé le budget 2021 de la Ville de Montréal. Voyons ce que j'en pense.

Oh ! que c'est ardu à comprendre

On trouvera en Annexe la comparaison entre le **Budget 2020** tel qu'il fut adopté en novembre 2019 et le **Budget réel prévu en 2020**.

La préparation d'un budget aussi complexe que celui de la Ville de Montréal fait intervenir un ensemble de **règles comptables** et de **stratégies de présentation de l'information** totalement opaques aux yeux des non-initiés. C'est pourquoi, sauf à passer plusieurs heures avec le directeur des finances de la Ville, il est impossible de réconcilier ce que disent les Élus et ce que dit le budget.

Limitons-nous ici à trois exemples inspirés de propos du président du comité exécutif :

1) « Nous nous sommes notamment dotés d'un plan financier de réduction des dépenses de 123,4 M\$ ».

Mot du président du comité exécutif, p. 5

- Les seules réductions de dépenses identifiables au budget totalisent 31,6 M\$, principalement aux rubriques **Services administratifs** et **Services institutionnels**.
- Quand on fait le calcul des autres dépenses, on constate qu'elles ont **AUGMENTÉ** de 309,5 M\$.
- L'augmentation des dépenses en 2020 aurait donc dû être de 277,9 M\$. Or, suivant le total des dépenses apparaissant au budget, c'est plutôt 160,7 M\$.

2) «... bénéficiaire d'une aide financière significative de 263,5 M\$, dont 178,5 M\$ ont été affectés au budget 2021 pour contribuer activement à la relance économique et compenser une partie des pertes de revenus anticipés ».

Idem

- La différence entre ces deux derniers chiffres, **85 M\$**, correspond à ce que la Ville a reçu de Québec pour compenser ses dépenses exceptionnelles imputables à la COVID... ce qui n'apparaît toutefois pas au budget Réel prévu 2020.

3) « La Ville réussira à terminer l'année en cours, sans faire de déficit, comme le prévoit la loi »

Jérôme Labbé, Radio-Canada, 13 novembre 2020

- Mais alors, pourquoi la Ville annonce-t-elle un **déficit de 124,8 M\$** pour 2020 ?

Oh ! comme tout s'éclaire

Les auditeurs se souviendront qu'à plusieurs reprises en cours d'année j'ai insisté pour que la mairesse et son président de comité exécutif cessent de lancer des chiffres à droite et à gauche, pour plutôt présenter les choses clairement. Or, maintenant que le **Réel prévu 2020** est connu, il est possible de le faire.

Calcul simple permettant d'estimer l'impact de la pandémie COVID-19 sur le budget 2020 de la Ville

Basé sur les déclarations de la maïresse Valérie Plante et du président du comité exécutif Benoît Dorais
(millions de dollars)

| | | |
|-----------|---|---------|
| A | Dépenses supplémentaires de la Ville au titre des mesures COVID | (85,0) |
| B | Plan de réduction des dépenses apparemment réalisé en cours d'année | 123,4 |
| C = B - A | Bilan de ces deux premiers items | 38,4 |
| D | Déficit prévu à ce jour au budget 2020 (voir Annexe) | (124,8) |
| E = C + D | Autres dépenses imprévues et pertes de revenus imputables au COVID | (86,4) |
| F | Remboursement par Québec des dépenses supplémentaires COVID | 85,0 |
| G = E - F | Déficit résiduel en date d'aujourd'hui au budget 2020 de la Ville | (1,4) |

On comprend pourquoi Benoît Dorais affirme que la Ville terminera l'année sans déficit.

Impact de COVID-19 sur les administrations publiques

Je me suis également mouillé très tôt en affirmant que, contrairement aux gouvernements supérieurs, la pandémie aurait peu d'impacts à court terme sur les finances des villes :

- Parce que l'essentiel de leurs revenus proviennent de la taxe foncière et de transferts gouvernementaux sévèrement normés. De fait, concernant Montréal, la proportion est de 80,7 %¹ ;
- Quand les revenus des gouvernements sont très dépendants de l'activité économique en temps réel – emploi, taxes à la consommation, et autres – en plus que leur mission inclut le soutien du revenu en cas de coup dur.

Maintenant que les gouvernements supérieurs ont fait connaître l'ampleur des déficits qu'ils anticipent pour la présente année 2020, il est possible de connaître le fin mot de l'histoire. Effectivement, l'impact COVID aura été de :

- 94 % sur le budget fédéral ;
- 10 % sur celui de Québec ;
- Contre à peine 2 % sur le budget de Montréal.

¹ Correspond aux quatre premiers items – Taxes, Paiements tenant lieu de taxes, Quotes-parts et Transferts – de la section Revenus, au tableau produit en Annexe.

Impact de la pandémie COVID-19 sur les budgets 2020 des trois paliers de gouvernement

| | Revenus prévus (millions \$) A | Déficit prévu (millions \$) B | Proportion COVID / Budget C = B / A |
|------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Gouvernement fédéral | 372 000 | 350 000 | 94,1% |
| Gouvernement du Québec | 148 000 | 15 000 | 10,1% |
| Ville de Montréal | 6 168 | 125 | 2,0% |

Source : Pour fédéral et Québec, Statistique Canada, Tableau 36-10-0450-01. Les chiffres 2020 n'étant pas encore disponibles, ceux de 2019 ont été légèrement majorés.

Note : Concernant Montréal, il y a pratiquement équivalence entre le déficit apparaissant au récent budget (124,8) et le Plan de réduction des dépenses apparemment réalisé en cours d'année (123,4), seul impact réel qu'aura eu la pandémie sur elle.

Mais encore, rien ne dit que les finances de la Ville auraient réellement souffert de la pandémie puisque, au net :

- Ses revenus 2020 seront supérieurs de 36 M\$ à ce qui avait été prévu ;
- Elle a dépensé plus que jamais, jusqu'à 278 M\$ de plus que ce qui avait été prévu ;
- Le tout en absorbant aisément l'impact COVID, tel qu'il fut démontré plus tôt.

Oh ! que la Ville est généreuse

Il reste 178,5 M\$ à l'enveloppe promise à Montréal par Québec et Ottawa :

- *«... pour contribuer activement à la relance économique et compenser une partie des pertes de revenus anticipés »* affirme Benoît Dorais.

Ce n'est pas tout à fait ce que tout un chacun est en mesure de constater :

- Le **gel des taxes en 2021** représente un manque à gagner de **56 M\$** ;
- Pour sa part, la **rémunération des employés** augmentera en 2021 :
 - De **142,8 M\$, soit 6,0 %**, pour ce qui concerne la rémunération globale ;
 - De 50 M\$, soit 2,7 %, pour ce qui est des salaires directs.

Après l'année que nous venons de passer, qu'il soit permis aux contribuables de souffler en 2021 peut s'expliquer. Il n'empêche que cette soudaine générosité de l'administration Plante, avec l'argent des gouvernements supérieurs faut-il insister, est quelque peu suspecte à l'aube d'une élection municipale.

On se souviendra de ma chronique récente sur la rémunération des employés municipaux². J'y estimais injustifiable que les employés travaillant dans les 10 plus grandes villes du Québec touchent 105 000 \$ de rémunération globale moyenne, soit au

² Chronique no. 101 du 15 octobre 2020 sur le site URBA2050.info

minimum 35 % plus que les fonctionnaires provinciaux. En conclusion, j'invitais Québec à légiférer sur le sujet, comme il l'a fait en 2014 pour les régimes de retraite municipaux :

- Sans quoi, les administrations municipales continueront indéfiniment « d'acheter la paix » vis-à-vis leurs employés, particulièrement en année électorale ;
- Il s'ensuivrait que l'écart de rémunération par rapport à l'ensemble des autres travailleurs québécois continuerait tout aussi indéfiniment de s'élargir.

Considéré sous cet angle, la générosité de l'administration Plante à l'endroit des employés de la Ville, qui plus est financée par Ottawa et Québec, est presque scandaleuse.

Conclusion

On se souviendra qu'à la même date, l'an dernier, j'avais qualifié l'administration Plante d'**excessivement dépensière**. Je ne peux que le redire aujourd'hui.

Au moins l'année 2019 avait-elle été marquée par une extraordinaire prospérité, sans que personne n'ait alors songé qu'il puisse en aller différemment en 2020.

Je crois avoir démontré que l'administration Plante n'a pas changé de cap en cette année 2020 où **le ciel nous est tombé sur la tête**, sous la forme de la pandémie COVID-19.

L'année 2021 annonce « **la mère de toutes les crises économiques** », sinon sous l'angle de la durée, quasi assurément sous celui de l'intensité.

Par son budget 2021, l'administration Plante nous dit qu'elle n'en a que faire...

Extrait du Budget 2021 et PDI 2021-2030 de la Ville de Montréal

Tableau 15 – Sommaire des prévisions budgétaires de 2021 – Budget de la Ville de Montréal

| | Budget 2020 | Réel prévu 2020 (milliers) | Réel vs Budget |
|--|--------------------|-------------------------------|--------------------|
| REVENUS | | | |
| Taxes | 3 679 476,4 | 3 662 612,0 | (16 864,4) |
| Paiements tenant lieu de taxes | 280 351,2 | 278 851,2 | (1 500,0) |
| Quotes-parts | 423 612,5 | 423 612,5 | 0,0 |
| Transferts | 540 128,9 | 642 986,1 | 102 857,2 |
| Services rendus | 368 731,8 | 296 067,7 | (72 664,1) |
| Amendes et pénalités | 218 578,1 | 132 893,7 | (85 684,4) |
| Imposition de droits | 278 625,3 | 288 177,6 | 9 552,3 |
| Intérêts | 167 028,0 | 163 028,0 | (4 000,0) |
| Autres revenus | 18 597,2 | 28 752,2 | 10 155,0 |
| Affectation de revenus | 192 835,3 | 286 982,2 | 94 146,9 |
| Total – Revenus | 6 167 964,7 | 6 203 963,2 | 35 998,5 |
| DÉPENSES | | | |
| Dépenses par secteurs d'activités | | | |
| Services administratifs | 215 910,0 | 206 390,0 | (9 520,0) |
| Sécurité publique | 1 011 316,5 | 1 126 497,8 | 115 181,3 |
| Services institutionnels | 373 227,3 | 355 117,7 | (18 109,6) |
| Mobilité et attractivité | 491 868,4 | 521 750,2 | 29 881,8 |
| Qualité de vie | 533 877,3 | 610 731,5 | 76 854,2 |
| Service aux citoyens | 211 977,0 | 224 760,7 | 12 783,7 |
| Arrondissements | 925 042,6 | 938 961,2 | 13 918,6 |
| Total | 3 763 219,1 | 3 984 209,1 | 220 990,0 |
| Dépenses de financement corporatives | | | |
| Service de la dette brute | 812 141,0 | 839 065,2 | 26 924,2 |
| Paiement au comptant d'immobilisations | 601 933,2 | 631 618,8 | 29 685,6 |
| Total | 1 414 074,2 | 1 470 684,0 | 56 609,8 |
| Autres dépenses corporatives | | | |
| Dépenses communes | 197 647,7 | 194 831,0 | (2 816,7) |
| Dépenses de contributions | 777 218,7 | 777 516,7 | 298,0 |
| Total | 974 866,4 | 972 347,7 | (2 518,7) |
| Élimination des transactions internes et interentités | (40 804,8) | (41 917,3) | (1 112,5) |
| Total – Dépenses | 6 167 964,7 | 6 328 714,1 | 160 749,4 |
| SURPLUS / (DÉFICIT) DE L'EXERCICE | 0,0 | (124 750,9) | (124 750,9) |